

Article 21 du Règlement

Le chef de l'Opposition officielle devrait avoir le courage et la fermeté du parti au pouvoir dans cette affaire. Encore une fois, pour les progressistes conservateurs, c'est trop peu trop tard!

* * *

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE TAUX DE CHÔMAGE DANS LA RÉGION DE NIAGARA

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur le Président, il est grand temps que le ministre des Finances (M. Lalonde) descende de sa tour d'ivoire et se rende compte de la situation économique du Canada. Il a divagué dernièrement, déclarant que nous sortons enfin de l'abysse de la récession et que l'avenir s'annonce prometteur. Dans son discours du budget, il a débité des données pour prouver que l'inflation diminue et que les taux d'intérêt baissent.

Admettrait-il aujourd'hui que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes? Sait-il que le chômage dans la région de Niagara atteint le taux incroyable de 17 p. 100? D'accord, l'économie tourne au ralenti en hiver, mais ce taux est trop élevé et tout à fait inacceptable.

C'est une tragédie humaine effroyable. Les libéraux sont au pouvoir depuis quatre ans et il y a aujourd'hui 514,000 chômeurs de plus qu'au lendemain des élections. A mon avis, c'est attribuable en grande partie aux budgets présentés depuis. De toute évidence, le Programme spécial de relance favorise les riches au détriment des pauvres.

Dans la seule région de Niagara, il y avait 10,499 assistés sociaux le mois dernier. Cela représente beaucoup de bouches à nourrir. Ces gens-là ne demandent qu'à travailler, mais il n'y a pas d'emplois. Le ministre des Finances n'a rien fait pour favoriser la création d'emplois.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LA POSITION DU PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR À PROPOS DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, en 1968, le groupe de musiciens dénommés les «Beatles» ont sorti un film fort amusant intitulé «The Yellow Submarine». Par le biais de la chanson, on y raconte le féroce combat qui oppose les forces du bien à celles du mal. Les vilains dans ce conte fictif sont appelés les «Blue Meanies» dont finira par triompher le bon peuple de Peppeland.

Or voici que 16 ans plus tard, le chef de l'opposition (M. Mulroney) et son critique des finances, le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie), reprochent amèrement au gouvernement de ne pas avoir immédiatement entrepris de comprimer le déficit dans son budget de mercredi dernier. Mais quand

nous avons voulu savoir comment au juste y remédierait l'opposition, le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) a déclaré qu'il lui faudrait faire le méchant et sévir et que c'était pour cette raison-là qu'il éviterait pour le moment d'exposer le programme politique des conservateurs. Eu égard à cela, on ne peut s'empêcher de penser que les Blue Meanies se sont réincarnés sous une forme humaine, et que c'est le peuple canadien qui est désormais appelé à vivre cet affreux cauchemar.

Le chef des Blue Meanies et son corpulent acolyte au sale caractère de Saint-Jean-Ouest sont déchaînés. Et se sont joints à eux le «sabreur» de York-Peel et «triste sacqueur» de Capilano. Ensemble, ils représentent les quatre cavaliers de l'apocalypse du Canada. Peuple canadien, rallie-toi à la défense du système de sécurité sociale et exige que ces méchants et tristes personnages d'en face énoncent honnêtement leurs plans pour l'avenir du pays.

* * *

LE PARLEMENT CANADIEN

LA DURÉE DES LÉGISLATURES

L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de me lancer dans un débat. En fait, je n'essaie même pas de prédire la date des élections fédérales, quelle qu'elle soit. Cependant, il me semble important que les journaux sachent exactement comment cette date est établie.

A cet effet, je tiens à signaler qu'en 1930, des élections ont eu lieu afin d'élire la 17^e Législature. Le scrutin a eu lieu le 28 juillet 1930 et les résultats ont été publiés dans la *Gazette du Canada* le 15 août de la même année. Quatre ans plus tard, R. B. Bennett a décidé de retarder les élections, mais il a accepté le fait que le Règlement le forçait à dissoudre la Chambre le 15 août 1935, et il a alors fixé au 14 octobre 1935 la date des élections. Je me souviens très bien de cette date, car même si je n'avais alors que 27 ans, j'étais parmi les candidats défaits. Quoi qu'il en soit, la 17^e Législature a duré cinq ans et deux mois.

Ensuite, en 1940, on a élu la 19^e Législature. Des élections ont été déclenchées le mardi 26 mars 1940 et les résultats ont été publiés dans la *Gazette du Canada* le 15 avril suivant. Ainsi, en 1945, cette 19^e Législature a été dissoute le 16 avril, car le 15 avril était un dimanche. On a alors décidé que les élections auraient lieu le 11 juin 1945. J'ai gagné lors de ces élections. Il en fut de même pour les libéraux.

Deux fois, donc, dans notre histoire, le gouvernement a retardé jusqu'à la limite les élections, ne les déclenchant que cinq ans et deux mois après. Il faut signaler que ce cela ne s'est produit qu'à une seule autre reprise, soit lorsque des élections ont été déclenchées durant la Première Guerre mondiale, en 1917. Il est donc établi que les gouvernements peuvent attendre cinq ans et même un peu plus.